

LE COUT DU SERVICE POUR GERER VOS DECHETS EN 2015

Commune de : SENEFFE

Nombre d'habitants au 1/1/2014 :

10.941

Intercommunale de gestion des déchets: HYGEA

1) LA PRODUCTION DE DECHETS DES MENAGES ET LEUR GESTION

	Moyenne en Wallonie Kg/an/hab. 2013	Moyenne à Seneffe Kg/an/hab 2012	Moyenne à Seneffe Kg/an/hab 2013	Moyenne à Seneffe Kg/an/hab 2014	Quel est le service de collecte et de traitement à Seneffe
Ordures ménagères	148	167	157	133	Collecte en porte-à-porte par Sita; traitement en incinération
Déchets organiques	13				Pas de collecte sélective
Déchets verts	63	61	72	90	Collecte Ecoparc (HYGEA); traitement par compostage
Encombrants	43	60	63	67	Collecte Ecoparc (HYGEA); tri, recyclage et incinération
Déchets inertes	95	95	85	103	Collecte Ecoparc (HYGEA); tri, recyclage et incinération
Bois	30	32	32	44	Collecte Ecoparc (HYGEA); valorisation
Papiers/cartons	54	58	53	57	Collecte en porte-à-porte et Ecoparc (HYGEA); recyclage
Verres	30	33	31	35	Collecte via bulles et Ecoparc (HYGEA); recyclage
PMC	16	18	13	13	Collecte en porte-à-porte (HYGEA); tri-recyclage
Métaux	6	8	8	10	Collecte Ecoparc (HYGEA); valorisation
DEEE	6	8	7	7	Collecte Ecoparc (HYGEA); valorisation
Autres (piles, huiles, pneus...)	8	6	12	15	Collecte Ecoparc (HYGEA); tri-valorisation-recyclage
TOTAL	512	546	533	574	

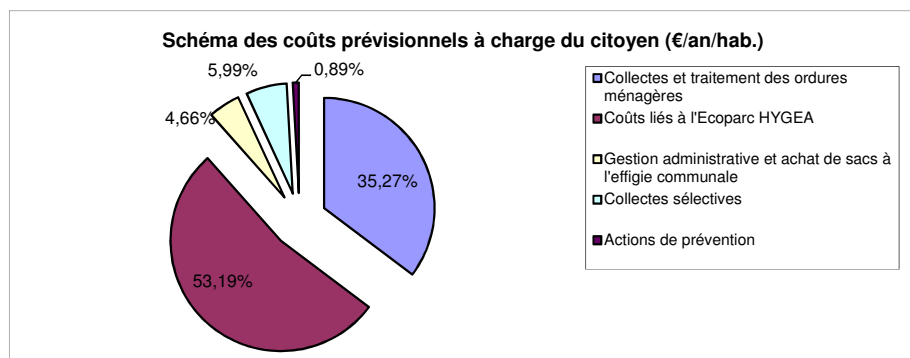
Quantité d'ordures ménagères brutes mises à la collecte en porte-à-porte (kg/hab/an)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Seneffe	204	204	208	184	176	174	167	157	133
Minimum HYGEA	147	153	138	N.C.	158	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
Maximum HYGEA	235	221	208	N.C.	217	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
Moyenne RW	175	174	165	162	152	153	149	148	N.C.

N.C. = non communiqué

2) LE COUT PREVISIONNEL DE VOS DECHETS EN 2015 (BUDGET 2015)

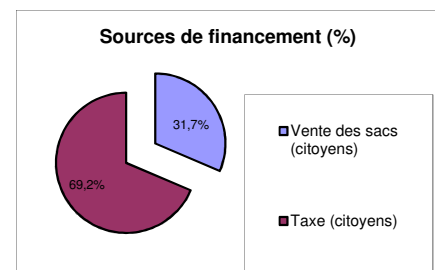
	€/an/hab	en %	
Collectes et traitement des ordures ménagères	19,31	35,26	35%
Coûts liés à l'Ecoparc HYGEA	29,12	53,18	53%
Gestion administrative et achat de sacs à l'effigie communale	2,55	4,66	5%
Collectes sélectives	3,28	5,99	6%
Actions de prévention	0,49	0,89	1%
Total	54,76	99,98	100%



3) LES SOURCES DE FINANCEMENT PREVISIONNELLES (BUDGET 2015)

3.1. Votre contribution directe à la Commune et le service y afférent

	en €	en %	
Vente des sacs (citoyens)	190.000,00	31,71	31,7%
Taxe (citoyens)	414.685,00	69,21	69,2%
Total	604.685,00		100,9%



L'Arrêté du Gouvernement Wallon du 5 mars 2008 impose la mise en place du régime du "Coût-vérité" des déchets. Concrètement, la Commune doit faire supporter par les ménages le coût de gestion de leurs déchets (d'où l'expression "coût-vérité") et d'appliquer le principe d'une facturation transparente. Cette facturation aux citoyens était progressive: minimum 80% en 2009, 85% en 2010, 90% en 2011 et 95% à partir de 2012, le maximum étant 110%.

La Commune de Seneffe étant sous plan de gestion (CRAC), le taux minimum à atteindre est de 100%.

La taxe forfaitaire correspond à la garantie du service minimum (accès à l'Ecoparc HYGEA et collectes sélectives en

porte-à-porte des papiers-cartons, PMC...). Elle est en 2015 modulée selon le type de ménage: isolé (90€), de 2 à 4 pers. (115€) avec des mesures sociales pour les familles de 5 pers. et plus (105€) et pour les plus démunis (45€).

**Services minimum:
garantis par le paiement
de la taxe annuelle**

- * Collectes en porte-à-porte des ordures ménagères
- * Collectes en porte-à-porte des papiers/cartons et des PMC
- * Accès à l'Ecoparc HYGEA, bulles à verre et à textiles
- * Traitement des déchets repris ci-dessus

**Services complémentaires:
Payants**

- * Achats de sacs supplémentaires (1€/sac de 60 litres - 0,5€/sac de 30 litres)
- * Service à domicile sur appel - 065/87.90.84 (HYGEA) - 75€ les 6m³

3.2. Votre contribution via l'achat de certains produits

Tableau de synthèse du coût des obligations de reprise (art. 12 § 2) – année 2013

Flux	Organisme de gestion	Coût à la tonne Année 2013 Recettes des cotisations prélevées sur les flux ménagers RW / tonnes collectées en RW	Coût par habitant Année 2013 Recettes des cotisations prélevées sur les flux ménagers /habitant
Huiles usagées	VALORLUB	418	0,097
Huiles de friture	VALORFRIT	0*	0
Piles	BEBAT	9.532	2,09
Emballages	FOST PLUS	80*	5,6
DEEE	RECUPEL	166,53*	1,73
Pneus	RECYTYRE	198,57	1,36

* chiffres pour la Belgique

Nbre habitants en RW au 01/01/2013 : 3.563.060 soit 32,10% de la population belge

4) COMMENT REDUIRE VOTRE FACTURE DECHETS?

Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économie pour vous

Conseils de prévention

Consommez l'eau du robinet, ne nécessitant pas d'emballage. Il est même possible de la gazéifier et de l'aromatiser!

Compostez à domicile vos déchets verts et déchets organiques. www.compostage.org

Reconsidérez l'aménagement et l'entretien de votre jardin pour avoir moins de tonte de pelouse

Préférez une litière compostable pour vos chats!

Elevez des poules! Elles consommeront bien des déchets de cuisine.

Évitez le gaspillage des denrées alimentaires : des conseils dans la brochure "Le gaspillage alimentaire"- www.hygea.be

Optez pour les recharges et les **produits peu emballés** (vrac, découpe, grands conditionnements)

Privilégiez les produits durables et **évitez les produits jetables** (vaisselles, piles,...) ou de mauvaise qualité

Avant d'acheter, réfléchissez? **Il est parfois possible de louer ou de faire un achat collectif** entre voisins ou amis

Allez à la bibliothèque, à la médiathèque, à la ludothèque...

Pensez aux **sacs réutilisables**, aux paniers et caisses pliantes pour faire vos courses

Visitez vos réserves et faites une liste de course en vous y tenant

Pensez aux circuits de réemploi avant de jeter : brochure "Le réemploi, c'est pour moi" - www.hygea.be

Utilisez moins de papier, adoptez la cocotte attitude: conseils sur www.moinsdepapier.be

Actions de prévention menées par votre commune et votre intercommunale en 2014 :

Sensibilisation au compostage - Guides-composteurs de Seneffe - www.seneffe.be

Actions de sensibilisation/prévention dans les écoles...

Campagne de communication (Essor, sites Internet, presse...)

Collecte de vélos et de jouets une fois par an à l'Ecoparc

5) RENSEIGNEMENTS

Service Environnement 064/52.17.26 Mme Alphonse, responsable du service

Service Finances 064/52.17.19 Mme Deleau, responsable du service
064/52.17.14 Mme Baudhuin, gestionnaire de la taxe